

projet d'évaluation

Et la liberté pédagogique ?

Comment compenser la disparition de l'horizon commun que constituaient des épreuves nationales du bac ? Confiance et projet d'évaluation, répond le ministère.

Chacun a pu mesurer, cette année encore, combien le contrôle continu abîmait le lien pédagogique entre des élèves, dont le travail est perpétuellement évalué, et des enseignants devenus juges et parties. Comment alors ne pas s'inquiéter des pressions sur les résultats puis que toute note peut être considérée comme décisive par les élèves, leur famille et l'administration ?

À cette question, la réponse institutionnelle relève du mantra. Il faudrait « faire confiance aux équipes » pour assurer la « robustesse » de la note de contrôle continu. Cette rhétorique de la confiance masque un management où chacun serait « libre d'obéir ».

Un outil de management

La démarche s'inscrit pleinement dans une « dynamique » dans laquelle l'enseignant est appelé à formaliser les dif-

férents types d'évaluation, à en préciser les modalités et à penser leur conception dans la perspective de l'orientation et des exigences de l'enseignement supérieur, le tout sous le regard des pairs et de la hiérarchie.

Ce projet d'évaluation locale a tout du carcan, mais aussi de l'usine à gaz ! « L'organisation du contrôle continu fait l'objet d'un projet d'évaluation travaillé en conseil d'enseignement, validé en conseil pédagogique et présenté en conseil d'administration » (arrêté du 27 juillet 2021). La note de service précise que chaque établissement doit conduire une réflexion pour définir ce projet lors de deux demi-journées banalisées.

Reprendre la main sur nos métiers

Comme le ministère multiplie les précautions de langage pour nuancer la dimension prescriptive d'un tel projet, il convient d'en profiter pour faire respecter le principe de liberté pédagogique. Les guides et autres *vademecum* n'ont aucune portée réglementaire.

Seuls s'imposent l'obligation d'évaluer et le cadre des programmes. Pour tout ce qui relève d'une évaluation des apprentissages au quotidien, les enseignants restent et doivent rester maîtres. ■

Clair Guéville